



Les prémices de l'espérance
(Rom 8:19-25)



C'est en ce moment le Temps pour la Création, et jusqu'au 4 octobre, fête de Saint François d'Assise, ce saint qui a choisi de vivre un retour radical à l'Évangile, dénonçant les inégalités et les dérives découlant de l'accumulation de richesses. C'est un temps privilégié qui nous est offert pour éveiller nos consciences à la nécessité de prendre soin de la Création, c'est une opportunité pour chaque chrétien d'entrer davantage en alliance avec Dieu Créateur.

Nous, Pénélope et Jean-Baptiste Aubourg, référents écologie intégrale pour le diocèse de Nantes, avec l'appui de Laurent Percerou, évêque de Nantes, en concertation avec Nicolas Perenchio, économiste diocésain, souhaitons par cette lettre inviter les croyants à s'interroger plus particulièrement sur l'impact de leur finance.

En effet, la finance, spécialement là où est placé l'argent (notamment les comptes courants et les comptes de placement), concerne chaque citoyen ayant un compte en banque. Ce n'est pas directement l'argent qui pollue. Mais c'est à qui la banque prête cet argent ou bien comment elle l'investit qui doit nous interroger. En effet, Oxfam, dans un rapport publié en 2020, disponible [ici](#), estimait que "L'empreinte carbone des grandes banques françaises représente près de 8 fois les émissions de gaz à effet de serre de la France entière. Voir [« Banques : des engagements à prendre au 4ème degré »](#) pour plus de détails.

Par conséquent, quand la banque finance une activité polluante, et que cet argent est le nôtre, alors nous partageons une partie de la responsabilité. A nous chrétiens, femmes et hommes de bonne volonté, le pape François nous le rappelle dans *Laudato Si*, son encyclique parue en 2015 à propos de la crise climatique et écologique : « *l'utilisation de combustibles fossiles très polluants – en particulier le charbon, mais aussi le pétrole et, dans une moindre mesure, le gaz – doit être progressivement remplacée sans retard* » (*Laudato Si*, 165). Un impératif rappelé dans l'exhortation apostolique *Laudate Deum* (55), de 2023 : « *la transition nécessaire vers les énergies propres comme les énergies éolienne et solaire, en abandonnant les combustibles fossiles, ne va pas assez vite* ».

Les principes d'écologie intégrale développés dans *Laudato Si* font désormais partie de la Doctrine Sociale de l'Eglise, et nous imposent donc un examen de conscience sur nos pratiques, le choix de notre compte en banque et de nos placements (assurances vie, plan épargne retraite, etc.).

En novembre 2022, l'Académie pontificale des sciences sociales a continué la réflexion dans ce domaine et publié le document *Mensuram Bonam* (MB) « Une bonne mesure ». *Mensuram Bonam* est un outil de réflexion et de discernement basé sur deux sources principales : le « Catéchisme de l'Eglise Catholique » et le « Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise (DSE) ». Cet outil complète les principes d'investissement socialement responsable (ISR) ou les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) avec des critères d'Investissement en Cohérence avec la Foi (ICF), tout en acceptant le postulat qu'aucun investissement n'est moralement neutre. Chacun à son niveau dispose ainsi d'un outil pratique pour s'engager activement et pour définir ou redéfinir sa propre politique financière.

Le diocèse de Nantes, en s'appuyant sur Mensuram Bonam, s'engage lui aussi en tant qu'institution sur ce chemin pour sa gestion financière. L'économe, arrivé il y a trois ans, s'est donné, avec son équipe, une feuille de route avec un premier objectif à atteindre à fin 2023 : au moins 20% de produits financiers respectant un label ESG (ISR, Greenfin, Finacol, LuxFlag, etc.). L'objectif a été dépassé avec un taux de 29 % de produits labellisés dans le portefeuille au 31 décembre 2023. L'idée bien entendu n'est pas d'en rester là, mais la route est encore longue, car la conversion du monde financier aux produits ESG est lente. L'offre de produits ESG et l'information extra-financière associée nécessaire est encore insuffisante pour assurer une bonne diversification des placements ainsi qu'une bonne comparabilité des produits similaires. Nous considérons donc que le marché doit encore se structurer et se développer avant que le diocèse puisse espérer atteindre un taux de 100 % de produits labellisés. Par ailleurs, pour continuer à soutenir les actions pastorales du diocèse il importe de garder un objectif de rendement du portefeuille. Or actuellement les produits labellisés offrent généralement des taux de rendement inférieurs aux produits standards. Dans un contexte de baisse des dons et du nombre de donateurs, le diocèse choisit de rester vigilant vis-à-vis du rendement afin de continuer à financer la mission de l'Eglise pour l'évangélisation. Enfin le diocèse investit avec une vision de long terme (au moins 3 ans) en analysant chaque proposition de placement au regard de la Doctrine Sociale de l'Eglise.

A travers sa politique d'investissement, le diocèse a également fixé une liste de domaines d'exclusion. Cela concerne les entreprises actives directement dans les secteurs suivants : cryptodevises, pornographie, jeux d'argent, production de tabac, production d'armements non conventionnels, avortement, production de produits abortifs, euthanasie, laboratoires travaillant avec des cellules souches embryonnaires. Avant toute décision d'investissement, chaque nouveau placement est analysé au regard de ces critères. Et dorénavant, le diocèse porte une attention particulière à ne plus sélectionner de titres qui financent directement des nouveaux gisements d'énergies fossiles.

Notre Eglise se met en chemin pour plus de cohérence, chaque chrétien est ainsi invité à se questionner sur ses finances et ses comptes en banque. En effet, nous avons tous une forte capacité d'action : interroger sa banque, interroger ses gestionnaires de portefeuille, choisir sa banque de manière éclairée, ou changer de banque, etc.

Vivons ce temps pour la Création comme une belle opportunité d'action pour entendre autant la clameur de la terre que la clameur des pauvres. Le thème de ce Temps est "Espérer et agir avec la Création" : Le Seigneur nous invite à prendre soin de sa Création dans l'espérance. L'espérance se nourrit de nos actions.

Pénélope et Jean-Baptiste Aubourg
Référénts diocésains pour l'Ecologie Intégrale

